

École primaire
1 rue de la Fontaine
19 320 Marcillac la Croisille

CONSEIL D'ÉCOLE DU 10 JUIN 2024

Présents :

M Bouillaguet : directeur
M Bachellerie: maire de Marcillac-la-Croisille
Mme Audeguil: adjointe à la jeunesse et aux affaires scolaires
M Faugeras: adjoint aux travaux
Mmes Fournier-Monsolve, Geffrault-Desforges, Mme Sirieix : enseignantes
Mmes Demeyer, Hianne, Millet, Navalon : parents d'élèves
Mme Dupuy : DDEN

Absents excusés :

Mme Gouban

La séance est ouverte à 18h15.

Mme Sirieix et Mme Blond sont secrétaires de séance.

Lecture du compte-rendu du dernier conseil d'école. Il est adopté.

En préambule, M Bouillaguet remercie les personnes bénévoles qui ont accompagné cette année et qui le feront lors des différentes sorties à venir, la mairie de Marcillac et ses agents pour leur aide tout au long de l'année, l'association des parents d'élèves pour son implication auprès des élèves.

I) Mouvement du personnel

Mme Geffrault Desforges a fait valoir ses droits à la retraite.
M Delhiat a été nommé sur un poste d'adjoint.

II) Effectifs actuels et prévisions de rentrée 2024

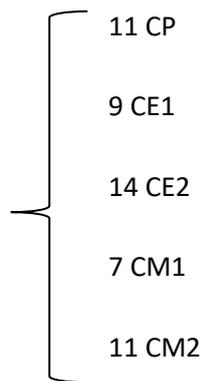
Effectif actuel des quatre classes : 84 élèves ainsi répartis :

- Effectif maternelle : 34 (TPS à GS)
- Effectif élémentaire : 50 (CP à CM2)

Prévisions pour la rentrée 2024 : 82 élèves dont 30 maternelles et 52 élémentaires.

| | | |
|-----------------------------|---|-------|
| 30 maternelles (dont 2 TPS) | } | 2 TPS |
| | | 8 PS |
| | | 11 MS |
| | | 9 GS |

52 élémentaires



Répartition envisagée :

A ce jour, il est prévu une répartition sur 4 classes : TPS – PS – MS, GS – CP, CE1 – CE2, CM1 – CM2.

Depuis plusieurs années, il y a une limitation à 24 élèves dans les classes qui accueillent des GS, CP et CE1. Cette limitation est toujours en vigueur.

III) Fournitures scolaires

À partir du CP, une liste de fournitures scolaires est demandée.

Une très grande partie des fournitures scolaires (cahiers, livres....) est achetée par l'école grâce au budget de la Mairie attribué à l'école. Quelques compléments sont demandés aux familles. Pour les maternelles, un bavoir élastique, une boîte de mouchoirs et un paquet de semoule seront demandés.

Ces listes seront distribuées aux élèves, affichées dans la vitrine et mises en ligne sur le blog de l'école.

IV) Pass Fournitures CM2 et opération "Un livre pour les vacances"

Les élèves de CM2 recevront leur pass fournitures le 24 juin à 18h00 à la mairie.

Chaque élève de CM2 se verra remettre un livre pour l'été. Il s'agit de « L'homme qui plantait des arbres » de *Jean Giono* offert par le ministère de l'éducation nationale.

V) Travaux à effectuer durant l'été

- Réparation de la porte d'entrée
- Infiltrations d'eau dans les plafonds des classes de CE et CM : un couvreur doit repasser lors de la visite des bâtiments communaux. Le problème est identifié.
- Brise-jet en maternelle, GS-CP et CE
- Joints de portes qui donnent sur la cour en CM
- Sonnette à déplacer (problème de liaison avec le carillon)
- Fuite toilette maternelle
- Vitre classe maternelle et salle de motricité
- Tringle à rideau à refixer en classe de maternelle
- Fenêtre dans les toilettes maternelle qui ne ferme pas bien
- Ampoules du couloir à suivre
- Flaque d'eau devant le portail

VI) Bilan comptable

La coopérative scolaire est gérée par des enseignants.

Elle n'est pas habilitée à gérer des fonds publics et ses ressources proviennent de subventions, de cotisations, de produits des fêtes...

Elle sert à financer des activités des classes : sorties, abonnements, spectacles, cinéma...
M Bouillaguet dresse un bilan financier.

Concernant l'activité natation qui est une activité obligatoire, Mme Dupuy demande à la mairie si une participation peut être envisagée. Le cycle piscine a lieu à Egletons et à St Martin la Méanne. Le prix des entrées diffèrent d'une piscine à l'autre car Marcillac fait partie de la Communauté de communes de Ventadour. M Bachellerie précise que la mairie participe déjà pour les fournitures scolaires et verse une participation également à la coopérative scolaire.

Le bilan de la coopérative scolaire est consultable sur simple demande auprès du directeur.

VII) Activités culturelles et sportives du dernier trimestre

- *Classe de TPS/PS/MS*

Le cycle piscine a eu lieu à Saint Martin la Méanne.

La classe ira à la forêt des singes et au rocher des aigles (Rocamadour) le 18 juin.

- *Classe de GS – CP*

La rencontre athlétisme et course longue prévue à St Martin la Méanne a été annulée.

La classe a fini son cycle piscine.

La classe a participé à « Acteurs Juniors » à Davignac.

Pascal Guérin est intervenue dans la classe sur les projets « Petites bêtes ». Les travaux seront présentés le mardi 2 juillet à 18h sous le préau.

Le CPIE de Neuvic est intervenu également dans le cadre de ce même projet.

Le 13 juin la classe verra le dernier film « Katia et le crocodile ».

Les élèves iront à l'accrobranche et au VTT à la station sport nature de Marcillac la Croisille le 4 juillet.

- *Classe de CE1 – CE2*

Rencontre orientation à Sédières.

La rencontre athlétisme et course longue prévue à St Martin la Méanne a été annulée.

Pascal Guérin est intervenue dans la classe sur les projets « Petites bêtes ». Les travaux seront présentés le mardi 2 juillet à 18h sous le préau.

Le CPIE de Neuvic est intervenu également dans le cadre de ce même projet.

Une intervention sur le harcèlement a eu lieu par Mme Audoyer, psychologue scolaire de secteur.

La classe a participé à « Acteurs Juniors » à Davignac.

Le 13 juin, la classe verra le dernier film « Katia et le crocodile ».

Une sortie accrobranche est prévue (en attente de la date).

Les élèves passeront le permis piéton.

La classe se rendra aux répétitions d'un opéra à Sédières le vendredi 5 juillet.

- *Classe de CM1 – CM2*

Les élèves ont participé à une rencontre rugby au stade de Cueille à Tulle (12 avril).

La rencontre athlétisme et course longue prévue à St Martin la Méanne a été annulée.

Une intervention par les gendarmes de la maison de protection des familles sur le thème du cyber harcèlement et du harcèlement en général a eu lieu.

Le 13 juin, la classe visionnera le dernier film « Ma vie de Courgette ».

A partir du 13 juin, pour une durée de 3 semaines les jeudis et vendredis, les élèves feront un cycle canoë à la station sport nature de Marcillac la Croisille.

Le 18 juin, l'infirmière scolaire du collège d'Égletons viendra voir les CM2 afin de valider le travail effectué sur « Porter secours ».

Le permis Internet sera validé par les gendarmes en fin d'année.

VIII) Questions diverses

L'APE financera l'activité canoë-kayak à hauteur de 120€.

Cantine : il manquerait du personnel pour gérer les maternelles :

Suite à l'arrêt maladie de Phon et face aux difficultés de recrutement pour assurer son remplacement, les élus remercient chaleureusement Sophie, Véronique et Nathalie pour leur dévouement et leur investissement sur cette période. A ces remerciements, sont associés les élus venus en renfort sur le restaurant scolaire et à l'entretien des locaux.

La mairie est consciente de la difficulté de gérer 22 élèves avec une seule ATSEM.

Financièrement, il n'est pas possible de recruter un agent de renfort.

Un règlement sera mis en place. Celui-ci précisera les modalités d'accueil à la cantine (autonomie lors des repas).

Le restaurant scolaire n'est pas une obligation et il n'y a pas de solution de renfort dans l'immédiat. Des essais ont été menés avec un plus grand par table ou des élèves de MS autonomes du côté des grands.

Un travail sur le rôle et le fonctionnement des différentes instances sera réalisé en concertation entre le directeur et la mairie.

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 2 septembre 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

La représentante des parents d'élèves



Mme Blond

La secrétaire de séance



Mme Sirieix

Le directeur



F. Bouillaguet